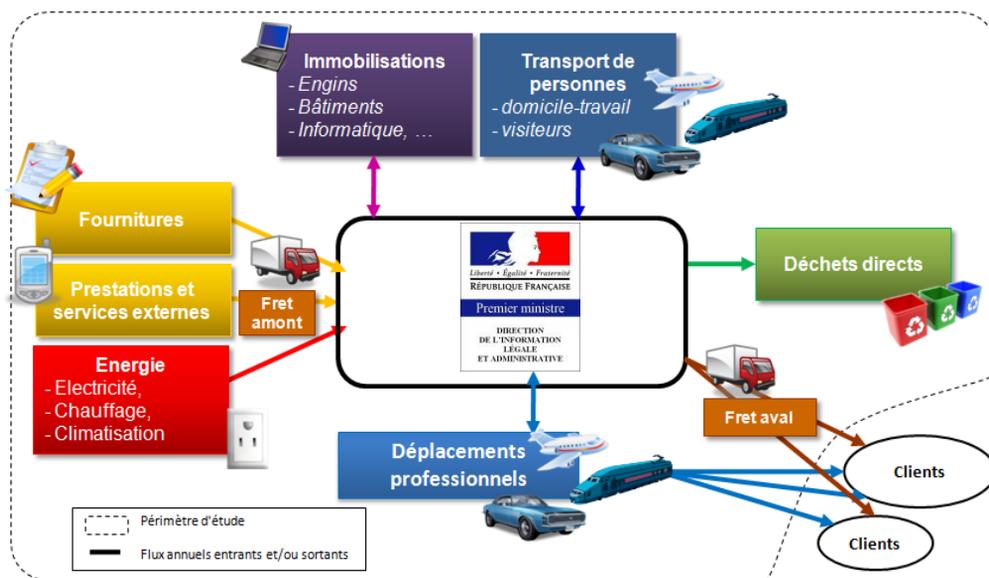


Bilan Carbone® de la DILA – émissions comptabilisées

La **DILA** vient de réaliser son Bilan Carbone®, pour l'année **2011**. Cette méthodologie, développée par l'ADEME (Agence De l'Environnement et de la Maitrise de l'Energie), permet d'estimer les émissions de gaz à effet de serre (GES) générées par une activité. Les émissions sont ensuite classées par grand poste (présentés ci-dessous) afin d'obtenir le « profil des émissions ».



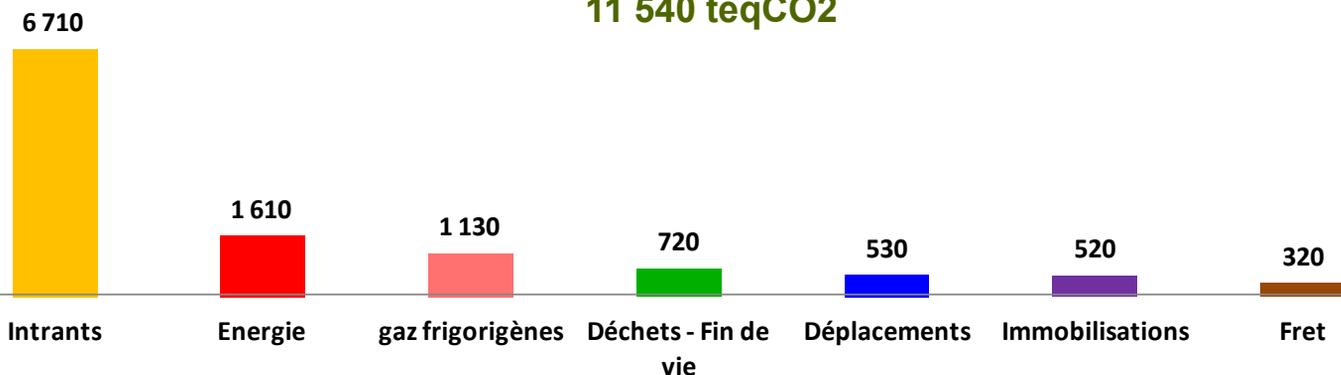
Les grands postes étudiés sont ainsi :

- **L'Énergie** : consommations énergétiques sur site de tous types (électricité, gaz naturel) et fuites de fluides frigorigènes au sein des installations de climatisation et froid.
- **Les Déplacements de personnes** : déplacements domicile-travail, déplacements professionnels (véhicules de service/fonction) des employés et déplacements des visiteurs.
- **Les Matériaux et Services entrants** : matériaux pour l'imprimerie, fournitures bureautiques et la réalisation des prestations de service (honoraires, études, nettoyage,...).
- **Les Immobilisations** : fabrication des biens durables dont les émissions sont réparties sur leur durée d'utilisation (bâtiments, parc automobile, parc informatique, mobilier).
- **Le Fret** : acheminement des matériaux depuis les fournisseurs vers les sites de la DILA, livraison des fournitures, courrier.
- **Les Déchets / fin de vie** : traitement des déchets générés sur site et la fin de vie des publications

Résultats du Bilan Carbone®

La réalisation du Bilan Carbone® de la DILA a permis d'évaluer les émissions de GES générées en 2011. Elles s'élèvent à **11 540 tonnes équivalent CO2 (técqCO2)**, réparties selon les postes d'émission présentés dans le graphique ci-dessous.

Bilan Carbone® 2011 11 540 técqCO2



Ainsi, le poste des Intrants est prépondérant avec près de 58% des émissions totales, suivi par le poste de l'énergie qui représente 14% des émissions. Viennent ensuite les postes Hors énergie (climatisation) avec 10% des émissions et des Déchets avec 6% des émissions. Le Fret, les Immobilisations et les Déplacements de personnes représentent moins de 5% chacun des émissions de GES.

Emissions en équivalents de la vie courante

Les émissions de GES de la DILA estimées dans le cadre du Bilan Carbone® représentent ainsi :



A partir des émissions globales, un ratio d'émissions de GES par collaborateur pour l'année 2010 peut être calculé : il est de **14,6 técqCO₂ / ETP.an.**

14,6 técqCO₂ / ETP



20 000 km en voiture diesel 6 CV

+



3 vols A/R Paris-New York en avion

+



3 repas "ordinaires" par jour pendant 1 an

A titre indicatif, l'empreinte carbone d'un Français est estimée à 12 técqCO₂/personne.an (source : Commissariat Général Développement Durable, 2011). Celle-ci se répartit à 43% sur les importations, 32% sur la production à l'intérieur du territoire et enfin 25% sur les consommations directes des ménages (carburant, chauffage).

Energie

- ✓ Régler la température du chauffage ou de la climatisation sur 19°C ou 20°C en hiver et 25°C ou 26°C en été
- ✓ Eteindre les appareils électroniques au lieu de les laisser en veille
- ✓ Eteindre les éclairages inutiles

Passer de 20 à 19°C c'est 7% d'économies sur la consommation d'énergie liée au chauffage.

Les Technologies de l'Information représenteront 4% des émissions en 2020 :

- ✓ Éviter le stockage de mails superflus
- ✓ Éviter les envois multiples et les pièces jointes
- ✓ Éviter l'impression des mails
- ✓ Préférer un lien direct à une recherche internet
- ✓ Cibler les recherches sur internet

Lire sur son PC ou imprimer?
Si vous avez un document dense et long à lire, il est préférable de l'imprimer en noir et blanc recto-verso

Intrants

- ✓ Réduire le taux de gâche de 5%
- ✓ Optimiser l'impression (recto-verso, noir et blanc)
- ✓ Réduire les consommations de fournitures ...
- ✓ Préférer le réutilisable au jetable

Au sein de la DILA, réduire le taux de gâche de 5% entraîne un gain d'émission de 138 TeqCO₂, soit 4% des émissions liées aux Intrants de l'Imprimerie.

Déplacements Domicile-Travail

- ✓ Se former à l'éco-conduite et l'adopter
- ✓ Limiter le recours à la voiture individuelle et privilégier les modes de transport alternatifs (marche à pied, vélo, transports en commun, covoiturage...)

En France, il y a en moyenne 1,1 passager par véhicule. Passer à une moyenne de 1,6 permettrait de diminuer de 50% la quantité de voitures sur les routes le matin.

Déplacements professionnels

- ✓ Prendre le réflexe de considérer l'impact environnemental d'un déplacement pour choisir le mode de déplacement adapté
- ✓ Optimiser le nombre de déplacements professionnels
- ✓ Privilégier l'usage de la télé ou visio-conférence
- ✓ Choisir de se déplacer en transports en commun, ou en vélo plutôt qu'en voiture.

En ville, on peut économiser jusqu'à 40% sur la consommation de carburant en passant d'un mode de conduite « agressif » à une conduite « raisonnable ».

Pour un même trajet en France, l'utilisation du TGV plutôt que l'avion permet une réduction de 98% en termes de gaz à effet de serre.

Déchets

- ✓ Effectuer le tri sélectif des déchets

En 2008, en France, le secteur industriel a produit 24 millions de tonnes de déchets, soit 7% du total produit par l'ensemble des activités économiques (Agriculture, Construction, Tertiaire et Traitement des déchets)